



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCAS

SÉANCE DU 31 MARS 2022

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Force Ouvrière s'est abstenu.

Les 3 autres délégations syndicales ont voté pour Nicolas CANO (CGT) qui a donc été élu Président à la majorité.

ÉLECTION DES MEMBRES DE BUREAU

- Ajout d'un poste de vice-président suite élections : **Vote Pour à l'unanimité**
- Élections du Bureau de la CCAS :
 - Premier Vice-Président : **Force Ouvrière vote Pour, Claude POMMERY est élu à l'unanimité pour la CGT**
 - Second Vice-Président : **Force Ouvrière vote Pour, Nathalie VIGNAUD SAUGNIER est élue à l'unanimité pour la CFE**
 - Troisième Vice-Président : **Force Ouvrière vote Pour, Joël POUSSET est élu à l'unanimité pour la CFTD**
 - Quatrième Vice-Président : **Force Ouvrière vote Pour, Stéphanie PAWELCZYK est élue à l'unanimité pour Force Ouvrière**
 - Cinquième Vice-Président : **Force Ouvrière vote Pour, Aude GESTIN est élue à l'unanimité pour la CFTD**
 - Secrétaire Générale : **Force Ouvrière s'abstient, Valérie THUDEROZ est élue à la majorité pour la CGT**
 - Administrateur délégué : **Force Ouvrière s'abstient, Claude POMMERY est élu à la majorité pour la CGT**
 - Secrétaire général adjoint : **Force Ouvrière s'abstient, Olivier GLORIAN est élu à la majorité pour la CFE**
 - Trésorier Général : **Force Ouvrière s'abstient, Delphine IDIER est élue à la majorité pour la CGT**
 - Trésorier Général adjoint : **Force Ouvrière s'abstient, Erwann DUPONT est élu à la majorité pour la CGT**

DÉLÉGATION DE POUVOIRS ET HABILITATIONS FINANCIÈRES

Délégations de pouvoir et habilitations financières : **Sur l'ensemble des délégations de pouvoir et habilitations financières au Président et au Directeur Général de la CCAS, Force Ouvrière s'est abstenu.**

DÉSIGNATION DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS, DES ANIMATEURS DE GT ET DES ADMINISTRATEURS CCAS AU CA ET À L'AG DE L'IFOREP

Désignation des Présidents de Commissions, des animateurs de GT : **Sur l'ensemble des désignations, nous votons Pour.**

Pour Force Ouvrière :

- Lionel PIPITONE est Président de la commission Vacances Jeunes
- Stéphanie PAWELCZYK est animatrice du groupe de travail Handicap

Iforep : Force Ouvrière se positionne Contre.

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Ukraine : Selon les possibilités, en rapport avec les préfetures, les structures CCAS seront mises à disposition des réfugiés dans le but de les accueillir et de leur donner accès à des conditions d'hébergement convenables.

Pour FO Énergie et Mines, nous votons pour cette décision car nous soutenons cette initiative. Pour Force Ouvrière, « Tout doit être fait pour que la guerre cesse, que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes soit rétabli et respecté, que la paix revienne, en Europe et partout dans le monde ! »

Contrôle financier : l'exercice porte sur les années de 2010 à 2021. La durée s'étend jusqu'à la fin de l'été.

Reprise des séjours individuels à l'étranger : Pour Force Ouvrière, il faut être vigilant sur l'ouverture aux séjours et garder en tête que de nombreux paramètres sont à prendre en compte au regard du contexte sanitaire.

La CCAS ira par étapes face à cette reprise.

RESTAURATION MÉRIDIENNE

Pour rappel, le déficit de la restauration méridienne s'élève à 11,4 millions d'euros.

Pour FO Énergie et Mines, le suivi et l'accompagnement des salariés restent la priorité.

Sur ce dossier, il faut que chacun prenne sa part de responsabilité et nous donnons notre accord pour que le Président ait mandat d'engager une procédure judiciaire ou recours dans la défense des intérêts de la CCAS si nécessaire.

PROPOSITIONS ET PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS ISSUS DES COMMISSIONS NATIONALES

Service de soutien psychologique sur contrat CSMR : Nous rappelons que le soutien psychologique est une proposition portée et soutenue par Force Ouvrière. Cette offre de service permettra d'obtenir un à cinq entretiens téléphoniques avec un psychologue clinicien et/ou un à trois entretiens si nécessaire en face à face dans les 12 mois suivant l'événement.

Nous votons Pour la mise en œuvre de cette décision sur le contrat CSMR.

Partenariat PREVERE/MEILLEURST AUX.COM : Cette nouvelle offre permettra de bénéficier de plus de 150 conventions bancaires, des engagements de délai prêt à signer en un mois, PREVERE conserve toute relation client tout au long du projet, MEILLEURST AUX.COM se charge de toute la relation bancaire, et des frais de courtage forfaitaires à 900 € par dossier si le prêt abouti.

Nous votons Pour cette décision.

Assemblée Générale de SOLIMUT : Dans le cadre du renouvellement 2022, le délégué Force Ouvrière est Philippe VESCO.

PATRIMOINE ET DOSSIERS IMMOBILIERS

De nombreux travaux vont être effectués dans les structures de vacances (réfection des piscines, mise aux normes des systèmes de sécurité). Pour Force Ouvrière, l'entretien et la mise aux normes de ces sites sont nécessaires pour que les agents puissent profiter des structures mises à leur disposition dans des conditions permettant d'assurer leur sécurité.

Prochain Conseil d'administration le 12 mai 2022